



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2008 — N° 78

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 03.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 61, Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage, soit adopté.

Le débat s'ensuit.

Au cours du débat, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 61 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'elle indique.

La motion est adoptée.

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

---

**1<sup>er</sup> mai 2008**

---

L'amendement de Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au projet de loi n° 61 est étudié et adopté en commission plénière.

---

Le projet de loi n° 61, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 61.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 61 est adopté.

#### *Adoption*

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 40 est adopté.

---

À 10 h 29, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**1<sup>er</sup> mai 2008**

---

La séance reprend à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2007;

(Dépôt n° 941-20080501)

Copie d'une lettre, en date du 19 décembre 2007, concernant les activités de la Fondation universitaire de l'Université du Québec à Montréal;

(Dépôt n° 942-20080501)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2007;

(Dépôt n° 943-20080501)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2007;

(Dépôt n° 944-20080501)

Copie d'une lettre, en date du 11 décembre 2007, concernant les activités de la Fondation universitaire de l'Université Concordia;

(Dépôt n° 945-20080501)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2007.

(Dépôt n° 946-20080501)

**1<sup>er</sup> mai 2008**

---

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le Rapport sur la mise en œuvre de l'article 1974.1 du Code civil du Québec.  
(Dépôt n° 947-20080501)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 003 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet d'exploitation d'une carrière à proximité des municipalités de Chertsey et Rawdon.

(Dépôt n° 948-20080501)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 72 283 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du système public de santé.

(Dépôt n° 949-20080501)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Curzi (Borduas) dépose :

Copie d'une mise en demeure, en date du 10 avril 2008, adressée aux Éditions Écosociété, par le cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg, concernant le lancement du livre intitulé *Noir Canada : Pillage, corruption et criminalité en Afrique*.

(Dépôt n° 950-20080501)

1<sup>er</sup> mai 2008

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Simard (Richelieu), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Therrien (Terrebonne) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Fête des travailleuses et des travailleurs qui, par leur travail et leur engagement social, contribuent à construire un Québec prospère;

QU'elle profite de l'occasion pour réitérer son appui envers les travailleuses et travailleurs afin de protéger et maintenir avec eux des emplois de qualité.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Proulx (Trois-Rivières) et M. Bédard (Chicoutimi) proposent conjointement :

QUE les membres de l'Assemblée nationale du Québec soulignent la tenue de la Journée mondiale de la liberté de la presse du 3 mai prochain dont le thème est cette année « Liberté d'expression, accès et autonomisation ».

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**1<sup>er</sup> mai 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane), M. Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite le comité organisateur du 72<sup>e</sup> Championnat mondial 2008 de la Fédération internationale de hockey sur glace qui sera présenté à Québec du 2 au 18 mai 2008, qui réunit les 16 meilleurs pays de hockey du monde pour 56 matchs excitants dans les villes d'Halifax et Québec et qui mènent au couronnement des champions mondiaux; notre capitale nationale accueillera la Suède, la Russie, la République tchèque, la Suisse, la Biélorussie, le Danemark, la France et l'Italie et aura l'honneur d'accueillir les demi-finales, la médaille de bronze et la médaille d'or.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

---

M. Picard, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de procéder à l'étude du Rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du Code de déontologie des lobbyistes.

1<sup>er</sup> mai 2008

---

**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 9 mai 2008, M. Caire (La Peltrie) s'adressera à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état du système de santé au Québec ».

---

**AFFAIRES DU JOUR**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 6 mai 2008, à 14 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 15 h 27, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 mai 2008, à 14 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**